

Lourdes (65)

## Fête foraine : la Ville communique

*Du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2022 sur la place Capdevielle.*

Lors de la campagne électorale de 2020, les Lourdais avaient manifesté le désir de voir la Fête foraine de Lourdes répondre aux attentes justifiées des riverains du centre-ville.

Au regard des nombreuses nuisances qu'engendre la Fête foraine (sonores, olfactives, inconfort pour les piétons avec le déplacement de la gare routière, stationnement difficile, etc.), des discussions ont été menées entre la Ville de Lourdes et les industriels forains afin de trouver un équilibre entre la réalité économique des socioprofessionnels et les nombreuses préoccupations des riverains durant la présence de la Fête foraine.

Lors de ces discussions, des propositions ont été faites aux industriels forains et leur choix s'est porté sur la solution n°1, à savoir, maintenir la Fête foraine en centre-ville du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2022.

Par ailleurs, la Ville de Lourdes est sollicitée depuis plusieurs jours par bon nombre de Lourdais concernant la traditionnelle journée à tarif réduit. La Ville de Lourdes tient à rappeler que ce dispositif dépend uniquement de la décision des industriels forains.

***Rappelons que, soucieuse des contraintes imposées aux riverains et des attentes des industriels forains, la Ville a décidé de rendre le stationnement gratuit sur l'ensemble du centre-ville du samedi 2 juillet 2022 au samedi 9 juillet 2022 (inclus).***